



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Édouard

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,  
Catherine Rochefort, directrice générale et greffière-trésorière

---

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil a pris acte du dépôt du registre public du rôle de perception de la taxation annuelle 2021 lors de la séance extraordinaire du 10 février 2022, que le rôle général de perception est déposé à nos bureaux au 405 C, montée Lussier et que nous procéderons à l'envoi des comptes de taxes le 11 février 2022.

**DONNÉ** à Saint-Édouard, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de février de l'an deux mille vingt-deux.

---

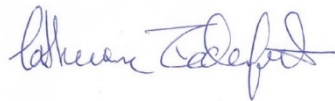
Catherine Rochefort  
Directrice générale et greffière-trésorière

# AVIS D’AFFICHAGE

---

Je soussignée, Catherine Rochefort, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d’office que j’ai affiché le présent avis conformément à la Loi le 11<sup>e</sup> jour du mois de février deux mille vingt-deux, aux endroits désignés conformément à la Loi.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 11 janvier 2022.



---

Catherine Rochefort  
Directrice générale et greffière-trésorière